

La protection des données personnelles, « atout pour la France », selon Manuel Valls



La protection des données personnelles, « atout pour la France », selon Manuel Valls

« Je mesure l'audace d'inviter un ancien ministre de l'intérieur parler de protection des données, cela peut paraître risqué » : surprise, c'est le premier ministre, Manuel Valls, qui a prononcé le discours d'ouverture de l'« European data governance forum », organisé lundi 8 décembre à Paris.

Cette journée de conférence au siège de l'Unesco a été mise en place par le G29, qui rassemble les autorités européennes de protection des données, afin de réfléchir à un « cadre éthique et juridique » sur la question des données personnelles.

Le chef du gouvernement a souligné à plusieurs reprises le rôle que doivent jouer, selon lui, les autorités européennes et les Etats : « Il serait erroné de penser que toute régulation tue l'innovation. La régulation, c'est le rôle des Etats. Les valeurs de la démocratie doivent peser sur le monde numérique, la loi doit s'y appliquer. »

Projet de loi sur le numérique

« En 2015 et 2016, la loi réaffirmera de manière solennelle le droit à la vie privée et à la protection des données personnelles, ainsi que le contrôle des actes des services de renseignement », a expliqué le premier ministre. Sans préciser si cette question sera abordée dans le cadre du projet de loi numérique, en 2015, ou s'il fera l'objet d'un texte distinct.

Manuel Valls et Mme Falque-Pierrotin, la présidente de la CNIL, ont également rappelé que 2015 serait l'année du règlement sur les données personnelles, adopté au printemps par le parlement européen et qui doit désormais faire l'objet d'un accord entre les Etats membres. Sur ce sujet, le premier ministre a souligné « le soutien de la France à la réflexion sur le règlement sur les données », tandis que Mme Falque-Pierrotin a estimé qu'il y avait « urgence à nous doter de cet instrument juridique unique pour toute l'Union ».

Sur la question très sensible de l'inclusion – ou non – de la lucrative question des données personnelles dans les négociations sur les traités de libre-échange actuellement en négociation notamment entre l'UE et les Etats-Unis, M. Valls s'est voulu rassurant : « La France veillera, dans les négociations sur les traités de libre-échange, à ce que le standard européen soit préservé. »

« DÉFICIT DE CONFIANCE »

Le gouvernement français en est convaincu, a martelé Manuel Valls : la protection des données est un atout économique. « L'Europe doit faire de la protection des données personnelles un argument d'attractivité et de compétitivité. L'utilisateur doit pouvoir faire ses choix sur ses propres données en toute connaissance. Cela a un potentiel économique énorme. »

Un avis partagé par Mme Falque-Pierrotin : « Il ne faut pas que le déficit de confiance se transforme en méfiance » générale au sein de l'écosystème numérique. « Le monde a changé. Certains voudraient faire croire que la vieille histoire de la protection des données est dépassée », a conclu Manuel Valls. « Chaque époque a son combat : le droit des femmes, l'abolition de la peine de mort... La France y a tenu sa place. C'est parce que la France est le pays des droits de l'homme qu'elle doit faire de la protection des données un grand combat pour les droits humains. »

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/12/08/la-protection-des-donnees-personnelles-atout-pour-la-france-selon-manuel-valls_4536408_4408996.html
par Martin Untersinger